

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantagieux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Distribution de grains de semences dans les comtés où les cultivateurs en ont besoin.—Souscription en faveur de la propagation de la foi, des écoles sauvages et pour les lieux saints.—Lettres des évêques du Canada au Souverain Pontife.—La colonisation des terres incultes dans la province de Québec.

*Causerie agricole* : Des récoltes vertes enfouies en vert.

*Sujets divers* : Culture des tomates en pleine terre.—Plantation d'arbres résineux ou à feuilles persistantes.—Quelques soins à donner aux pommiers.—Comment préparer un arbre avant de le planter.—Choix des arbres fruitiers.—Les blés pour semence.

*Choses et autres* : Couffection des couches chaudes avec mousses.—Le sel donné aux animaux.

*Recettes* : Ougout pour les brûlures.—Guérison des entorses chez le cheval.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Distribution de grains de semence dans les comtés où les cultivateurs en ont besoin.*—L'honorable premier ministre Mercier a annoncé en chambre, la semaine dernière, la formation du comité central pour la distribution des grains de semence dans les comtés où les cultivateurs en ont besoin. Ce comité se compose de Son Eminence le cardinal Taschereau, de Mgr Légaré, des honorables MM. Rhodes, Gagnon, Blanchet, Flynn et Pelletier. Sur recommandation de Son Eminence, M. le notaire L. P. Sirois, de Québec, agira comme secrétaire du comité. Le montant voté à cette fin est de \$50,000.

On lit dans la *Semaine Religieuse de Québec* :

PROPAGATION DE LA FOI EN 1888. —Diocèse de Québec, \$7,960.02 ; diocèse de Montréal, \$4,919.77 ; diocèse des Trois-Rivières, \$1,562.55 ; diocèse de St-Hyacinthe, \$1,245.02 ; diocèse de Rimouski, \$762.38

COLLECTION DES ÉCOLES SAUVAGES EN 1888. — Diocèse de Québec, \$1,659.03 ; diocèse de Montréal, \$900.00 ; diocèse d'Ottawa, \$519.94 ; diocèse de Saint-Hyacinthe, \$419.00 ; diocèse de Rimouski, \$170.00 ; diocèse de Sher-

brooke, \$158.14 ; diocèse des Trois-Rivières, 112.00 ; diocèse de Chicoutimi, 28.00 ; Vicariat Apostolique de Pontiac, \$133.83.

COLLECTES POUR LES LIEUX SAINTS EN 1888. —Diocèse de Québec, \$1,190.00.

*Lettres des évêques du Canada au Souverain Pontife.*—

Les archevêques et les évêques des provinces ecclésiastiques canadiennes de Québec, de Montréal et d'Ottawa ont adressé au Saint Père la lettre suivante :

Très Saint Père,

Nous soussignés, archevêques et évêques des provinces de Québec, de Montréal et d'Ottawa, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, de même que nous avons participé à la joie de l'Eglise Universelle à l'occasion de votre jubilé, nous sommes douloureusement affectés par les efforts criminels de ceux qui attentent aux droits du Saint-Siège.

En notre nom et au nom du clergé et du peuple qui nous est confié, nous en appelons des injustices que commettent ses ennemis contre la liberté du Souverain Pontife. Ils violent les lois de la justice éternelle, ils blessent les droits des citoyens, ils oppriment l'Eglise sous la plus inique des persécutions, et en même temps ils se glorifient d'être les bienfaiteurs de la liberté. Ils accordent une liberté effrénée à toutes les erreurs et aux pires sociétés, mais ils combattent avec acharnement la doctrine catholique, les communautés religieuses et le Saint-Siège.

Le premier venu peut dire et publier impunément tout ce qu'il lui plaît contre les droits de la Sainte Eglise Romaine et de son Pasteur bien-aimé, mais des peines très graves sont portées à l'adresse non-seulement des laïques catholiques et du clergé, mais du successeur même du Prince des Apôtres, toutes les fois qu'il se permettra de défendre ou simplement d'exposer les droits indéniables et divins du Saint-Siège.

Nous adhérons de tout cœur aux déclarations et aux revendications relatives au domaine temporel du Saint-Siège que votre paternité, le Sacré-Collège et les fidèles du monde entier ont tant de fois fait entendre.

Nous ne cessons de persévérer dans les supplications que nous adressons au Dieu très-bon, par l'intercession de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie et des Saints, pour qu'il daigne protéger notre Père et lui accorder la restitution des droits que la divine Providence a consacrés et que tant de siècles ont confirmés.

Daiguez, Très Saint Père agréer les vœux profondément sincères que nous vous offrons, ainsi que le clergé et tous les fidèles habitant nos provinces, et nous accorder à tous votre paternelle bénédiction.

Le 6 janvier 1889.

De Votre Sainteté,

Les très humbles et très dévoués fils,

E. A. CARD. TASCHEREAU, archevêque de Québec.

L. D. A. MARÉCHAL, V. G., administrateur de l'archidiocèse de Montréal.

O. ROUTHIER, V. G., administrateur de l'archidiocèse d'Ottawa.

L. F. évêque des Trois-Rivières.

JEAN, évêque de Saint-Germain de Rimouski.

ANTOINE, évêque de Sherbrooke.

L. Z. évêque de Saint-Hyacinthe.

N. ZÉPHYRIN, évêque de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac.

ELRNÈGE, évêque de Nicolet.

L. N. évêque de Chicoutimi.

Réponse de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, adressée à Son Eminence le Cardinal E. A. Tschereau, Québec.

Léon XIII, Pape.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu la lettre remplie d'affection et de respect pour Nous autant que de zèle et de sollicitude pastorale, et que, de concert avec les autres prélats des provinces de Québec, Montréal et Ottawa, nous Nous avez adressée le VIII des Ides de janvier.

Il convenait bien à la sainteté et à la grandeur de votre ministère de revendiquer la liberté et les droits de ce Siège apostolique, et d'infliger la note bien méritée de malice à ces hommes qui ne cherchent qu'à amoindrir la dignité du souverain Pontife, à couvrir de mépris la religion catholique, et à détourner ses ministres de leur devoir par la crainte des pénalités.

Votre lettre Nous a causé d'autant plus de bonheur qu'elle offrait un accord admirable de sentiments et même de langage et d'expression avec les autres que nous avons reçues sur le même sujet, des évêques de plusieurs autres pays. Ce sentiment unanime ne Nous a pas donné que légère consolation; il faut connaître, en effet, cette force divine qui unit en un même corps toutes les parties du troupeau du Seigneur; rien n'était plus stable, et plus capable de vaincre l'audace et de déjouer les ruses des ennemis de l'Eglise, qui cherchent surtout à fomentér

la désunion parmi les fidèles.

Nous espérons aussi que cette union divinement produite parmi tant d'hommes d'une grande prudence et d'une grande autorité saura émouvoir l'esprit d'un bon nombre qui se sont envolés dans l'armée ennemie ou qui la flattent par leur imprudence, leur ignorance ou leur abstention. Et les hommes négligeraient-ils d'entendre vos voix et vos demandes que Nous attacherions encore une grande importance à ce zèle commun qui Nous est très agréable et qui vous fait prier, en union avec vos frères dans l'épiscopat, afin que Dieu, le souverain modérateur de toutes choses, réduise à l'impuissance les pensées des impies, qu'il dissipe leurs projets, et qu'il répande sur son peuple les fruits de la paix.

En attendant, et dans la ferme espérance que ce secours divin ne manquera jamais à l'Eglise. Nous vous adressons nos justes remerciements pour le dévouement que Nous vous témoignez, et Nous appelons sur vous l'abondance des dons du ciel qui vous rendent capables de l'accomplissement de tout bien. Comme gage de ces grâces et comme preuve de Notre bon vouloir à votre égard, Nous donnons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, Notre cher fils, aux autres archevêques et évêques qui se sont unis à vous dans la lettre que Nous avons reçue, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à vos soins.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 février de l'année 1889, de Notre pontificat la onzième.

LEON XIII, PAPE.

Colonisation des terres incultes dans la province de Québec.—Nous empruntons au "Rapport général du commissaire de l'agriculture et de la colonisation de la province de Québec, pour l'année 1888," le rapport suivant, présenté par le Rév. M. A. Labelle, député ministre de l'agriculture, sur cette importante question, sous le titre—

COLONISATION.

La colonisation et l'agriculture sont pour ainsi dire la même chose. Elles jouent le rôle principal dans l'augmentation de la richesse et de la prospérité de cette province. Cependant je puis dire que la colonisation de nos terres incultes doit occuper la première place dans notre esprit.

Notre influence dans les conseils des Chambres législatives dépend de notre accroissement par la colonisation; c'est en effet celle-ci qui résoudra les graves questions du présent et de l'avenir. Chaque pas fait dans la forêt, par le défrichement, est une conquête qui fortifie nos droits, nos institutions, et nos lois. "Emparons-nous du sol" est un motto qui devrait être écrit sur toutes les portes de chaque maison. Négliger d'entendre la colonisation, c'est porter un coup fatal au pays et détruire l'œuvre glorieuse de nos ancêtres.

En retardant d'ouvrir, par des mesures énergiques, soit volontairement, ou involontairement, nos terres incultes à la colonisation, nous avons contribué plus qu'on la pense à pousser notre population à émigrer aux Etats-Unis. Que voulez-vous faire? Un agriculteur, à la tête d'une famille de 5 ou 6 garçons, aurait bien voulu les éta-

blir dans leur paroisse natale, mais les propriétés étaient d'un prix trop élevé. A peine ses revenus suffisaient-ils à nourrir et à élever sa nombreuse progéniture. Les fabriques étaient remplies d'ouvriers et les magasins de commis. Ce bon père regardait d'un œil attristé l'immense région de nos bonnes terres incultes, mais cette région lui était fermée par le manque de routes et de chemins de fer. Se faire homme de peine, se soumettre à ce triste régime, c'était trop pénible pour lui, surtout dans son propre pays. Il ne restait plus d'autre alternative à ses enfants que de prendre le chemin des Etats sillonnés de chemins de fer, où l'industrie marchait à pas de géant et réclamait l'emploi immédiat de bras innombrables. Il faut ajouter que pour un certain nombre une mauvaise récolte, le luxe, les folles dépenses, quelquefois, hélas ! l'ivrognerie, un tempérament aventureux que nous tenons des Normands, ont pu accélérer cet exode de nos nationaux. Il n'y a d'autre moyen de réagir contre ce courant qui nous décime que de pousser fortement notre population à coloniser, surtout dans ce temps où le Canada offre, pour y vivre, autant d'avantages que les Etats-Unis.

Façonnée à la vie dure et pénible des champs, la race canadienne possède des aptitudes particulières pour coloniser.

Il est vrai que la colonisation a fait de grands progrès, depuis un certain nombre d'années, grâce aux chemins que le gouvernement a construits dans la forêt vierge, et en dépit des difficultés légales suscitées sur les pas du colon. Mais ce n'est pas encore assez. Que de colons souffrent depuis longtemps de l'absence de moyens de communication !

Le véhicule par excellence de la colonisation, ce sont les chemins de fer qui changent la face du pays comme par enchantement. Aussi le colon, qui est le principal facteur de l'avancement de notre pays, les demande à grands cris. Et comment pourrait-il, dans les commencements, transporter le lard, la fleur, dont il a besoin à domicile, quand il vit à 30 ou 40 lieues des chemins de fer et qu'il n'a d'autres moyens de transport que sa charrue ou son traîneau.

C'est donc le moment favorable de mettre cette politique généreusement en pratique, dût la province s'endetter de plusieurs millions, et quand bien même il faudrait hausser le prix des terres dont on décuplerait la valeur par les voies ferrées. D'ailleurs, en 1882, le colon n'a-t-il pas envoyé à la Chambre des requêtes demandant de faire payer les lots \$1.00 l'acre, pourvu qu'on lui fit des chemins de fer ? Combien n'y a-t-il pas de colons qui préféreraient payer leurs terres une piastre l'acre, avec des chemins de fer à proximité, que de les recevoir gratuitement sans chemin de fer ?

Monsieur Rameau, ce véritable ami du Canada, conseille de faire des chemins de fer dans l'intérieur même en nous endettant.

Nous pouvons distinguer dans le Nord quatre grandes zones qui offrent de vastes territoires à coloniser :

10. La vallée du Témiscamingue, à laquelle des vais-

seaux et un chemin de fer qui doit se prolonger jusqu'à Mattawa, donnent une valeur qu'on ne peut trop apprécier, et où l'on peut établir 40 à 50 paroisses dans les meilleurs terrains de la province, en particulier au rapides Quinze, près d'une riche mine de galène argentifère que l'on exploite avec profit ;

20. La vallée proprement dite de l'Ottawa, où les chemins de fer de la Gatineau et du Montréal et Occidental doivent se raccorder en haut de cette rivière et se continuer jusqu'au Témiscamingue, toujours en traversant les terres des plus propres à la colonisation, entre autres les bassins supérieurs de la Rouge, de la Lièvre, de la Gatineau et de l'Ottawa : c'est un vaste champ de colonisation pour les districts de Montréal et d'Ottawa ; car il est bon de se rappeler que le dernier colon est déjà fixé à 50 lieues de Hull et de saint Jérôme. C'est pour cette raison que le gouvernement a ouvert un grand chemin de colonisation partant du canton du Hartwell et rejoignant le chemin Chapleau sur le lac Nomingue, afin de favoriser autant que possible l'établissement de cette immense région. Il est à propos de mentionner à ce sujet que Monsieur Arthur Buies a fait, dans le cours de l'été dernier, une excursion dans la vallée inférieure de l'Outaouais, accompagné d'un photographe chargé de prendre des vues, afin d'y puiser les matériaux nécessaires à la publication d'une monographie de cette fertile partie de province. Cette monographie devra paraître à la suite d'un volume sur le bassin supérieur de l'Outaouais, volume qui est actuellement sous presse et qui est une description complète de la nature, de la physionomie et des ressources de ce pays si plein d'avenir ;

3. La vallée du St-Maurice, à laquelle le chemin de fer des Trois-Rivières doit donner une grande expulsion colonisatrice et doit permettre de se relier en peu d'années aux établissements de la Rouge et du lac Témiscamingue. De ce grand lac au St-Maurice, nous pouvons coloniser jusqu'à une distance de 60 lieues du St-Laurent et de l'Ottawa, parfois même bien au-delà. Nous pouvons aussi placer, par cantons successifs, des millions d'habitants, souvent sur des terres comparables à celles qui bordent le St-Laurent. Hélas ! à peine le cinquième de ce territoire est-il occupé !

Que dirons-nous en outre du chemin de fer du lac St-Jean jusqu'à Chicoutimi et de celui des Basses Laurentides, qui tous deux vont donner une expulsion incalculable à la population de la vallée de ce magnifique lac dont les bonnes terres s'étendent au loin dans l'intérieur ? C'est là que les habitants du district de Québec trouveront de beaux héritages pour leurs enfants ; c'est là que les appellent dès aujourd'hui des parents et des amis qui ont créé nombre d'établissements déjà prospères.

J'attire l'attention du gouvernement sur la partie du lac où les terres de la plaine sont remarquables par la qualité, le nombre et l'étendue. Il faut tenter de nouveaux efforts pour peupler de braves gens cette immense région qui est l'arrière-pays de Québec. Cette ville de Québec a fait noblement son devoir en dotant la Compagnie du Lac St-Jean. D'autres villes pourraient suivre

son exemple et peupler de la même façon leur pays d'intérieur : elles n'en auraient que plus d'honneur et trouveraient tout à y gagner pour leur crédit et leur commerce.

Rappelons enfin la Gaspésie, les cantons de l'Est, le comté de Bonaventure, et la fertile vallée de la Chaudière. Là aussi, nous devons apporter à la colonisation toute l'aide possible en complétant les chemins de fer qui y sont ébauchés, car il y reste encore une ample quantité de bonnes terres à livrer aux défricheurs.

Il ne faut pas oublier que la Gaspésie notamment contient un très grand nombre d'excellentes terres qui, partant des rives du Golfe St-Laurent ou de la Baie des Chaleurs, se prolongent jusqu'à une distance de 20 à 30 milles, dans l'intérieur. Voilà pourquoi le gouvernement a fait entreprendre une exploration s'étendant depuis New-Richmond jusqu'au bassin de Gaspé, afin de déterminer l'ouverture d'un chemin de colonisation au sein des belles terres de cette contrée.

Quant à la vallée de la Métapédiac, qui s'étend entre les comtés de Rimouski et de Bonaventure, dans le voisinage immédiat de la Gaspésie, sa fertilité est trop connue pour qu'il nous soit nécessaire d'y attirer spécialement l'attention.

Il faut diriger nos colons vers ces terres nouvelles qui offrent infiniment plus de ressources que l'existence aléatoire de la pêche.

Le gouvernement voit donc d'un bon œil toutes ces entreprises de chemin de fer, puisqu'il octroie des terres et de l'argent pour les faire réussir, et je dois ajouter que lorsque ces voies ferrées seront finies, des millions de millions s'ajouteront à la richesse nationale, et c'est alors que la colonisation, prenant un essor inouï, nous grandira dans le présent et assurera notre avenir, pourvu qu'on ne veuille pas faire tout à la fois, que l'on procède avec mesure et que l'on sache aller graduellement pour atteindre à l'ensemble.

A. LABELLE, Ptre,  
Assistant-Commissaire de l'Agriculture.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DES RECOLTES VERTES ENFOUIES EN VERT.

Les récoltes vertes enfouies à la charrue sont un engrais d'autant plus précieux, que l'on peut en faire usage dans toutes les localités et sur tous les sols. Elles sont une ressource constante, pour les cultivateurs, sur les terres pauvres, dans lesquelles elles peuvent tenir lieu de tous les engrais. Elles sont également appréciées dans les terrains riches.

Les végétaux qu'il est le plus convenable d'enfouir ainsi sont ceux qui ont un système de feuilles larges et charnues, et qui puisent dans l'atmosphère la plus grande partie des principes nécessaires à leur nutrition. Ces plantes, enterrées, enrichissent le sol de tout le carbone qu'elles ont solidifié, et de tous les principes immédiatement solubles renfermés dans leur tissu membraneux.

Aucun autre mode d'engrais ne présente une application aussi directe des inductions que l'on peut tirer

de la théorie. En effet, dès que le carbone de l'air peut être solidifié par les plantes et converti en leur propre substance, et qu'il y a des plantes peu exigeantes qui prospèrent alors, même qu'elles ne reçoivent d'autres éléments d'assimilation que ce carbone et les principes de l'air et de l'eau, il est évident que la culture de ces plantes et leur enfouissement par la charrue enrichissent le sol d'une grande quantité de carbone solidifié, et le rendent propre à nourrir des végétaux qui puisent dans le sein de la terre une plus grande somme d'aliments.

Le moment le plus convenable pour enfouir ces récoltes est celui de la floraison, parce que c'est à cette époque qu'elles contiennent une plus grande quantité de qualités solubles, et qu'elles ont solidifié une somme plus forte de carbone puisé dans l'air.

Voici ce que dit Olivier de Serres, un des agronomes les plus anciens et les plus estimés, à ce sujet :

« Les fèves produisent un effet fort avantageux, lorsqu'on les laboure déjà grandes et en fleurs, renversant avec le soc toute l'herbe, et la mêlant avec la terre pour l'engraisser, comme le faisaient les anciens Macédoniens et Thessaliens, et comme on le pratique encore avec succès dans le Dauphiné. Les pois, la vesce et les autres légumes, produisent également de très bon effet. »

« Les lupins, dont les anciens faisaient très-grand cas, et que l'on cultive encore beaucoup en Italie, se sèment au mois de juin sur les jachères, et en le retournant au mois de septembre, on en obtient un excellent engrais, qui prépare merveilleusement la terre pour le blé que l'on y doit semer le mois d'après. Cette plante convient particulièrement aux terres maigres, où elle se plaît, et dont elle devient l'engrais naturel. »

A ces préceptes extraits sommairement d'Olivier de Serres, nous ajouterons que l'une des plantes les plus précieuses pour être enfouies, est le sarrasin, dont la végétation se fait en très peu de temps, qui peut être semé durant tout l'été, et réussit sur les plus mauvaises terres légères ou argileuses.

On enfouit aussi quelquefois le trèfle, et cette plante paraît très propre à s'adapter aux assolements, de manière à ne pas nécessiter de jachères. On le sème, en automne ou au printemps, avec une céréale ; et, l'année suivante, après l'avoir fait pâturer pendant tout l'automne, on le retourne dès qu'il a poussé de hautes tiges, pour couvrir le sol d'un autre récolte.

Il n'arrive pas souvent que l'on cultive le trèfle principalement dans la vue de le retourner, mais comme il couvre toujours le sol de ses tiges et de ses feuilles, et le divise par ses racines, il s'ensuit qu'alors même qu'on ne l'enfouit qu'après en avoir tiré un bon parti comme pâturage, on enrichit encore le sol d'une quantité considérable de détritus. Cette circonstance est une de celles qui font du trèfle et des autres plantes fourragères les plus répandues, telles que la luzerne et le sainfoin, une des ressources les plus importantes de l'agriculture, à tel point que c'est un axiome reçu qu'il n'y a pas de belle récolte de blé à espérer si le blé n'est pas précédé d'un beau trèfle, c'est-à-dire si le trèfle n'enrichit le sol d'une grande quantité de ses détritus.

L'on voit par là que le trèfle est un des éléments les plus indispensables de l'agriculture ; mais cette

plante ne pouvant être cultivée avec succès que sur des sols d'une certaine fertilité, c'est par la culture du sarrasin qu'il faut commencer, afin de préparer la terre à celle du trèfle. Le sarrasin doit être semé, dans ce cas, plus épais que si on se proposait de le récolter.

Les tiges vertes et succulentes que l'on enfouit à la charrue, n'ont pas besoin de subir de préparation pour se développer dans le sol, et leurs fibres flexibles ne déparent pas non plus la culture. Cependant, lorsque ces fibres sont longues comme celles du trèfle ou des pois dans les bons terrains, il faut passer un lourd rouleau sur les récoltes, afin de les concher contre terre et de rendre le labourage moins difficile.

Les effets des récoltes enfouies en vert peuvent aisément se concevoir, quand on pense à la quantité de suc végétaux dont le sol se trouve enrichi. Mais cette circonstance n'est pas suffisante pour expliquer comment certaines récoltes opèrent plus particulièrement sur certaines plantes, comme, par exemple, pour rendre compte de l'effet produit par les fèves sur la récolte de blé. Il faut recourir à l'influence d'un autre principe que le carbone, et rechercher si la plante que l'on a enfouie n'a pas la vertu d'enlever du sol quelque sel stimulant d'un grand effet sur les plantes qu'on veut cultiver. C'est ainsi qu'une des propriétés des fèves étant de recueillir dans leurs organes les phosphates disséminés dans le sol, leurs débris conviennent mieux au blé que tout autre engrais, parce que là où ne se rencontre pas de phosphates, le blé languit.

#### Culture des tomates en pleine terre.

On sème sur une couche chaude ou sous châssis; on donne un bassinage et on veille à garantir le jeune plant de la gelée. Lorsque le plant a atteint deux ou trois pouces, on le repique sur une autre couche chaude tiède sous châssis ou simplement sous cloche. On arrose immédiatement après le repiquage et on ombre.

On laisse ainsi les plants jusqu'au moment de les mettre en pleine terre. Pendant ce séjour sous cloches ou sous châssis, on commence par rendre la lumière aux plantes trois ou quatre jours après le repiquage, on couvre toutes les nuits si le temps est froid, on donne de l'air dans le milieu de la journée, on soulève les châssis ou les cloches, toutes les fois que cela est possible, afin de les fortifier et de combattre l'humidité qui leur est fort nuisible.

Lorsque les gelées ne sont plus à craindre, on procède à la transplantation en pleine terre.

Les tomates veulent une exposition chaude et aérée, et une terre légère bien ameubie par un bon labour à la bêche, mais qui n'a pas besoin de fumure, sauf le cas d'un trop grand appauvrissement du sol.

Si l'on plante en cotière, on dispose les pieds, à deux pieds l'un de l'autre; quand on plante en plein carré, on donne à la planche six pieds à peu près de largeur, on trace quatre lignes distancées entre elles de deux pieds, et on plante les tomates sur chaque rang à trois pieds l'une de l'autre et en quinconce.

Le plant doit être levé en motte, mis en place immédiatement et arrosé au pied. Il est inutile de le garantir du soleil.

On laisse ainsi la plantation jusqu'à ce que les tiges

aient une longueur d'environ huit pouces. Elles sont rampantes et se ramifient beaucoup, de même qu'il s'élève du collet un grand nombre de bourgeons. On supprime toutes ces productions, et on ne laisse que deux ou trois tiges que l'on dépouille également des petites ramifications qui peuvent s'être formées à la base. On dispose le long de chaque ligne un treillage sur lequel on fixe les tiges avec un lien de paille; ou tout simplement on fiche un tuteur au pied de chaque touffe pour remplir le même objet. Le treillage ou tuteur ont au-dessus du sol une hauteur de trois pieds. En même temps qu'on fait cette opération, on bine la planche et on donne un léger buttage au pied de chaque touffe. Dans cet état les tomates continuent à croître, et au fur et à mesure de leur développement on fixe leurs tiges par de nouveaux liens selon le besoin.

Quelquefois la croissance s'arrête d'elle-même à peu près à la hauteur du treillage, mais le plus souvent il faut éêter les tiges lorsqu'elles ont cette élévation et pincer en même temps les rameaux trop vigoureux. Bientôt après les fleurs se montrent et se développent en grappes qui s'allongent plus ou moins et qu'il est nécessaire d'arrêter par le pincement de son extrémité supérieure pour assurer la formation et la tenue des fruits, lorsque ces grappes ne se couronnent pas d'eiles-mêmes, c'est-à-dire lorsque leur développement ne perd que la longueur convenable.

Dès que les fruits se nouent, ce qui a lieu successivement, il faut arroser en abondance. Jusque là il ne faut donner de l'eau que modérément pour ne pas rendre la végétation trop luxuriante et retarder par conséquent l'émission des feuilles.

Aussitôt que quelques fruits ont atteint à peu près la moitié de leur volume, on effeuille au dessus d'eux pour les faire jouir de l'influence du soleil. Cet effeuillement se continue au fur et à mesure du besoin, c'est-à-dire qu'on effeuille toujours au-dessus des fruits qui arrivent au point de développement que nous venons d'indiquer.

Dès qu'il y a des tomates mûres, on les cueille, et comme la maturité a lieu successivement, la récolte dure longtemps; elle se prolonge souvent jusqu'au gelées.

Il arrive quelquefois que lorsque les gelées sont à craindre, il reste encore sur quelques pieds des fruits incomplètement mûrs. On peut arracher ces pieds et les déposer dans une pièce à l'abri du froid où les tomates les plus avancées acquièrent presque toute la maturité convenable; mais elles restent jaunes, ce qui ne nuit pas à leur qualité.

La facilité avec laquelle on peut conserver des tomates pour diverses préparations, rend pour ainsi dire inutile la culture forcée de cette plante.

Voici deux moyens de conservation :

Le plus généralement employé et le plus simple est, à l'époque où les tomates sont plus abondantes, de les couper en morceaux après les avoir pelées, d'en ôter les pépins, et de les faire cuire dans une bassine jusqu'à ce qu'elles aient atteint par l'évaporation une certaine consistance. On remplit des pots de grès avec cette espèce de marmelade, on les couvre d'une couche de beurre fondu, on ferme hermétiquement avec plusieurs papiers qu'on ficelle, et on conserve en lieu sec

pour s'en servir au besoin.

D'autres jettent les tomates divisées en morceaux dans une bassine sur un feu vif. Lorsqu'elles sont fondues on les passe au tamis pour en exprimer le jus et la pulpe, et retirer les graines et les écorces. Le jus exprimé est remis sur le feu, dans la bassine, on le fait réduire jusqu'à consistance de sirop; on en remplit enfin des bouteilles qu'on bouche hermétiquement; on les ficelle, et on les tient au bain marie pendant un quart d'heure.

#### Plantation d'arbres résineux ou à feuilles persistantes.

C'est une routine adoptée mal à propos d'attendre le printemps pour la plantation d'arbres résineux ou à feuilles persistantes. Il vaut mieux faire ce travail à l'automne. En plantant en septembre ou octobre, la terre est saine et meuble; une chaleur interne, douce, bienfaisante, existe et provoque le développement de nouvelles racines; les pluies qui surviennent à cette époque plombent la terre, et si on prend le soin de mettre à chacun des arbres deux bons tuteurs en arc-boutant et en face l'un de l'autre, ces arbres sont déjà attachés en novembre; l'humidité ensuite achève de les fixer, et on n'a pas d'autre surveillance à exercer que d'empêcher les tuteurs d'être dérangés par les vents.

Par ce procédé, on économise les arrosements que l'on serait obligé de faire si la plantation de ces arbres était faite au printemps; on a des arbres repris, et on gagne une année de végétation. Si, comme cela se pratique quelquefois, on ne plante qu'en mai, quelquefois dans des terres mouillées, qui ne se fixent aux racines que difficilement, ou dans des terres sableuses que le hâle pénètre aisément, c'est une opération manquée, pour peu qu'on néglige les arrosements et les tuteurs.

Les arbres résineux, comme pins, sapins, etc., doivent être plantés isolément, ou assez éloignés les uns des autres, pour qu'ils puissent conserver leurs branches jusqu'à terre, autrement ils ont toujours un aspect désagréable. Aussi voit-on souvent des parcs où ces arbres se sont trouvés trop pressés, qu'ils sont pour ainsi dire devenus étioles et tout dégarnis de branches jusqu'à la hauteur de la cime de leurs voisins.

#### Quelques soins à donner aux pommiers.

Lorsque les arbres sont surchargés de fruits, il est nécessaire de disposer de forts appuis pour les branches; et sans cette précaution elles causeraient ainsi la perte d'une partie de l'arbre.

Il faut en outre donner tous les ans, à l'automne, un fort labour à la bêche au pied des arbres, qui plantés dans un verger ou en plein champ n'ont pas la ressource des engrais accordés aux terres labourables. Ce labour se fait sur une étendue de six pieds de diamètre. Dans quelques pays on attache des cochons à chaque arbre, pour qu'ils fassent eux-mêmes ce travail; qui donne de l'air à ses racines et détruit les chrysalides des chenilles qui se trouvent enterrées à son pied.

Dans les terrains frais, il est bon de déposer, au pied des pommiers, de la marno que l'on a laissé un

an exposé au contact de l'air.

Dans une terre sèche, on remplace la marno par terreau végétal.

#### Comment préparer un arbre avant de le planter

Pour préparer un arbre avant de le planter, on estime qu'il faut ôter tout le chevelu, ne conserver que très-peu de grosses racines, et que ce soit toutes les plus jeunes, c'est-à-dire les plus nouvelles.

Celles-ci d'ordinaire sont rougeâtres, et ont un teint plus vif que les vieilles faites; il les faut tenir courtes à proportion de leur grosseur: la plus longue en arbres nains, ne doit pas excéder huit-neuf pouces; et en arbres de tige environ un pied on peut leur laisser un peu plus d'étendue si ce sont des cerisiers.

Les plus faibles racines se contenteront d'un, deux, de trois et de quatre pouces au plus, selon le plus ou le moins de grosseur.

C'est assez d'un seul étage de racines, quand il est proche d'être parfait, c'est-à-dire quand il y a quatre ou cinq racines tout autour du pied, et que surtout elles sont à peu près comme autant de lignes tirées du centre de la circonférence, et même deux toutes seules, ou trois étant bonnes valent mieux qu'une vingtaine de médiocre. On a souvent planté des arbres avec une seule racine qui était en effet très-bonne, et ils ont bien réussi.

Comme l'on se propose, par l'établissement d'un verger, le succès des plantations que l'on entreprend; et qu'on ne fait qu'une fois les frais de plantations d'arbres, dont la durée est ou doit être beaucoup plus longue que celle du propriétaire, rien ne doit être négligé pour en assurer le succès le plus prompt et le plus complet, dût on dépenser \$1 pour planter un arbre de 50 cts, ce qui équivaut à dire qu'il ne faut tenir aucun compte du raisonnement absurde de quelques personnes qui disent "qu'un arbre commun et à bas prix doit venir partout et sans soin;" ces personnes refusent de dépenser quelques sous de plus par pied d'arbre pour s'assurer une jouissance prompte et durable.

Oui, sans doute, il y a des espèces d'arbres assez dociles pour végéter à peu près partout, et venir, tant bien que mal, sans frais et sans soins. Mais si ces arbres, à la docilité desquels on abuse, étaient bien plantés et convenablement soignés, leur brillante végétation et leur prompt développement, rendraient incontestablement avec usure au propriétaire, tant en jouissances qu'en valeur réelle, le peu de dépense qu'il aurait fait pour eux.

Ainsi donc lorsqu'on n'est pas parfaitement initié aux différentes opérations de la plantation des arbres, plutôt que de confier ces travaux aux soins d'un serviteur qui ne s'y entend pas davantage, il vaut mieux recourir au service du pépiniériste où l'on a acheté tels arbres qui enverra un de ses employés, moyennant une légère rétribution.

#### Du choix des arbres fruitiers.

Pour l'achat des arbres il faut, autant qu'on le peut, s'adresser à des pépiniéristes recommandables qui par

une longue expérience connaissent les arbres qui conviennent à telle ou telle localité, et aussi avoir soin que le nom du fruit soit sur chaque paquet que vous recevrez. De votre côté, lorsque vous établissez un verger, vous pourrez en faire le plan dans un registre qui contiendra la disposition de vos arbres avec le nom des fruits, vis-à-vis duquel vous écrirez le chiffre que vous aurez soin de marquer sur vos arbres.

Le bon âge dans lequel on doit planter les jeunes arbres est lorsqu'ils ont trois ou quatre ans; s'ils étaient plus jeunes ils seraient plus longtemps à garnir leur espalier, ou à se former en buisson, et lorsqu'ils sont plus vieux ils ne jettent que de chétives productions qui trompent notre espérance.

Il faut rejeter les arbres moussus; ils ne peuvent rien promettre de bon sortant d'un mauvais fond; de même que ceux qui ont des nœuds et qui paraissent rabougris.

Les arbres doivent être de belle venue, d'une tige bien unie (luisante, non ridée, ni galeuse), grosse comme le pouce, ou un pouce et demi, et d'un bois clair.

L'arbre qu'on choisit doit avoir les racines bien faites et bien belles (non altérées, afin que le suc nourricier y monte en abondance); il faut que leur grosseur soit proportionnée à la tige; celui qui n'a que le chevelu est à rejeter.

Les blés pour semence.

Il est très important de choisir pour semence un grain bien constitué. On doit éviter d'employer les grains qui l'automne dernier ont été soumis à des accidents nombreux par suite de l'intempérie des saisons, ayant souffert d'une manière quelconque. Dans le doute, il faut toujours s'abstenir, et ne saurions trop engager les cultivateurs à prendre toutes les précautions possibles pour se procurer les meilleurs semences, car elles exerceront incontestablement une grande influence sur l'avenir de la récolte.

Il est nécessaire que la matière destinée à nourrir la racine d'une plante soit aussi abondante que possible, et pour cela il faut que la graine soit pesante, mûre et bien constituée.

La chose la plus importante dans les semences, c'est d'employer des graines robustes et vigoureuses, contenant, par conséquent, un germe suffisant pour que la plante puisse se développer dans de meilleures conditions; or, ce n'est pas, en général, ce que les cultivateurs recherchent avec assez de soin.

Choses et autres.

Confection des couches chaudes avec des mousses. Toutes les mousses que l'on rencontre dans les bois peuvent être employées avec succès à la confection des couches chaudes. Il suffit de les ranger par lits égaux, et leur donner l'épaisseur convenable. La chaleur s'y développe vivement et s'étend à un degré tel qu'il est nécessaire de laisser jeter le premier feu avant de s'en servir. Ces couches conviennent fort bien à tous les végétaux qui exigent une chaleur soutenue.

Le sel donne aux animaux. L'emploi du sel en mélange avec la nourriture des animaux les entretient en bonne santé et en bon état; joint aux fourrages secs, il les rend plus digestibles et plus savoureux; mêlé aux aliments humides, il en corrige la mauvaise influence.

De la paille hachée, arrosée d'eau salée au moment de la faire manger, convient très bien aux vaches et aux chevaux. En Angleterre, on a remarqué que des navets avec du sel donnés aux vaches, augmentaient et amélioraient leur lait, dans

quelques localités, lorsque le lait diminue, on donne du sel aux vaches laitières pour augmenter leur produit. Le sel prévient la météorisation quand les bêtes à cornes sont nourries avec du trèfle ou des navets.

Des expériences faites en Angleterre sur un grand nombre de ces animaux, et pendant une année entière, ont démontré les bons effets du sel sur leur santé, puisqu'aucun n'a été malade pendant ce temps.

La dose de sel par jour était: Pour chaque bœuf ou vache, 4 onces; pour chaque bœuf à l'engrais, 3 onces; par génisse, 2 onces; par veau, 1 once.

Dans certaines localités des Etats-Unis, on donne deux fois la semaine du sel aux chevaux; dans quelques fermes on nourrit ces animaux avec des pommes de terre cuites à la vapeur, auxquelles on ajoute environ 4 onces de sel par cheval et par jour.

Les bêtes à laine n'éprouvent pas moins de bons effets par l'usage du sel. En Espagne on a remarqué que la laine des moutons, paissant des pâturages fortement imprégnés de substances salines, était plus fine et plus blanche. Il prévient la pourriture et détruit les vers, assez communs chez les moutons.

En Angleterre, des porcs engraisés avec des pommes de terre cuites, dans lesquelles on mêlait une once de sel pour vingt-quatre heures, sont arrivés au terme de leur engraissement en un temps moitié moins long que ceux nourris sans sel.

RECETTES

Onguent pour les brûlures

Faites fondre ensemble de la cire blanche et de l'huile d'olive; vous jetez du camphre dans ce mélange et quand il commencera à bouillir; vous le remuerez ensuite, et lorsqu'il aura pris une consistance d'onguent, vous le conserverez dans une boîte pour vous en servir au besoin.

Guerison des entorses chez le cheval.

Assitôt qu'un cheval s'est donné une entorse, il faut y remédier promptement, ou bien ce cheval court grand risque d'être estropié dans la suite. Les chemins trop rudes et raboteux, les ornières occasionnent cet accident qui arrive, lorsque le boulet se tourne à côté avec violence.

Lorsqu'un cheval se donne une entorse aux jambes de derrière, on le guérit avec bien moins de facilité, que lorsque cet inconvénient lui arrive aux pattes de devant.

Le plus tôt qu'on peut y apporter remède, c'est toujours mieux; et pour y réussir, on prend gros comme un œuf de camphre, qu'on fait infuser à froid dans une pinte d'eau dans laquelle on trempe un linge plié en forme de compresse, dont on entoure tout le boulet, et qu'on lie avec un autre linge qu'on met dessus, le tout appliqué froidement. Cette opération se répète de six heures en six heures, et l'on continue jusqu'à ce que le mal soit guéri. Dans trois jours suffisent pour parvenir à guérir le cheval, si l'on n'a pas trop tardé à faire cette opération.

Demande

Un homme non marié, possédant de l'expérience des travaux de la terre, pour travailler sur une ferme à trois milles de Québec.

Aussi: Un jeune homme possédant une certaine instruction pour se rendre généralement utile dans un magasin d'épicerie et pour prendre soin d'un cheval.

Adressez à M. JOSEPH BUSSIERE, QUÉBEC. 28 mars 1868. - 4.

Apprenti typographe demandé

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, à Ste-Anne de la Pocatière.



**A LOUER****UNE TERRE** située près de l'église de St Augustin, comté de Portneuf.

S'adresser à

**JEAN D. BROUSSEAU**

62 rue St Louis, QUÉBEC.

On peut avoir des renseignements au bureau de la Gazette des Campagnes.

14 mars 1889.



14 février 1889.

Bureau:

54

rue du Palais

Haute-Ville

Québec.

**J. ELZEAR POULIOT, Avocat,**

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau: Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

**Cheval canadien à vendre.**

Le soussigné offre en vente un magnifique Etalon canadien, à poil rouge brun; pesant, 1300 livres; hauteur, 5 pieds et 2 pouces; âgé de six ans et pouvant facilement faire un mille en trois minutes. Ce cheval a obtenu le 1er prix à l'exposition agricole du comté de Kamouraska. Les sociétés d'agriculture qui voudraient acheter un cheval pur-canadien ne sauraient avoir une meilleure chance qu'en s'adressant à

FRANÇOIS GENDRON, A

Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

17 janvier 1889.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONNS,  
BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,  
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTRÉAL

**GRANDE OCCASION****LIVRES A PRIX RÉDUITS**

POUR

Bibliothèques paroissiales et particulières.

Nous offrons en vente avec un grand escompte sur les prix ordinaires des Libraires notre assortiment de détail de Livres de Théologie, Histoires variées, Littérature.

Vente sans réserve.—Conditions faciles de paiement à la librairie

J. B. ROLLAND &amp; FILS,

6 à 14, rue St Vincent, Montréal.

**Ferme St-Gabriel****J. ISRAEL TARTE & FRÈRE**

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

7 février 1889.—3

**Cheval à vendre.**

La Société d'agriculture du comté de Kamouraska offre en vente un magnifique cheval de ferme. Conditions libérales. S'adresser à

A. RICHARD,

à St-Paschal P. Q.

10 janvier 1889.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1888--Arrangement pour la saison d'hiver--1889.

Le et après lundi, 26 novembre 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Lévis.....	9.50
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surtendant en chef

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 23 novembre 1888.

LES  
Célebres Lunettes  
DE

B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.